

Sélectionnée par le Flâneur Gourmet
La recette du Chef...



RECETTE-MIRACLE A LA MAIRIE

Dans un pot mis au bain-Marie
Mettez un peu de bonne humeur,
Une cuiller de fantaisie
Avec un zeste de bonheur.
Ajoutez-y le grain de sel
Du patron qui se réjouit
De faire un plat exceptionnel
A ses convives épanouis.

Mélangez vigoureusement
Avec un fouet sans réticence.
Mettez du poivre et du piment.
N'oubliez pas, point sur le «i»,
Le sourire de GIULIANT...

Régalez-vous, fieffés gourmets,
Car c'est bien là le roi des mets!

SES SPÉCIALITÉS
Carré d'agneau
Châteaubriand - Côtes de bœuf
Cuisses de grenouilles
Filets de perches frais du lac
Crustacés de saison
Fondue bourguignonne, etc.
**Nouveau: 1 apéritif vraiment
spécial est offert à chaque
convive tous les soirs.**

MENU A 28.- MENU A 35.- SPÉCIALITÉS ITALIENNES

Café-restaurant LA MAIRIE

Place du Marché 20, CAROUGE (7 jours sur 7)
Salle de banquets de 10 à 80 places (baptêmes, mariages, anniversaires, etc)
Téléphone 42 37 66 - Parking en face

Un Coup de toute Beauté

Trois couples qui habitent la Vieille Ville, et qui l'aiment, cherchent trois coffres-forts spacieux, dans banque bien sous tous rapports, pour se loger, ainsi que leurs enfants présents et à venir. Situation souhaitée: angle rue de Rive - Place Longemalle (maison «Kohler»).

Cette boutade travestit à peine notre dépit (qui masque tout juste notre colère). Mais elle est aussi la marque de notre impuissance. Pas la notre seulement, celle de tous les habitants; la part de l'habitat est gentiment grignotée par la spirale du développement économique.

L'article paru dans le journal «La Suisse», le dimanche 11 octobre, sous le titre encourageant COUP DE BEAUTE, donne à croire qu'il serait en fait tout naturel que ce bâtiment, dans lequel l'habitat a été remplacé par des activités commerciales depuis «des décennies», garde, après transformations lourdes avec surélévation, ce caractère commercial. Pour couronner le tout, il semble toujours aussi normal que ce soit la SBS qui s'intéresse à louer l'ensemble de la surface, pour y créer une succursale. L'installation de petites surfaces commerciales ne semble pas envisagée. Bravo pour l'originalité... La Place Longemalle, qui va voir s'inaugurer la banque Kurz & Bungener, en bonne place à côté du Crédit commercial de France, se pare du beau manteau de la prospérité économique. Les habitants... il doit y en avoir un ou deux.

Nous avons tout de même un petit problème moral à soumettre aux futurs locataires de la maison «Kohler». Ne se rendent-ils pas compte que la vie en ville disparaît, parce qu'il n'y a plus d'habitants? Ou bien confondent-ils à ce point l'agitation diurne (qui ressemble de plus en plus à une cohue) avec la vie?

Nous ne sommes plus très loin de penser que le centre ville doit bientôt être déclaré zone sinistrée, et sinistre, tant sa diversité est de plus en plus sacrifiée. Des critères quantitatifs priment sans cesse sur les critères qualitatifs. Les Plans d'utilisation du sol (PLUS), dont on parle beaucoup parce qu'ils favoriseraient entre autre la réintroduction de logements dans notre quartier, suffiront-ils à vraiment renverser la tendance? A cette question très importante, nous tenterons de répondre dans notre prochain numéro.



Naissances

ANNE EUGENIA
8, rue Pierre Fatton

LAURENT
6, rue du Prince

CELINE, CRISTINA
6, rue Verdaine



BOULANGERIE - PÂTISSERIE

R. PECLARD

Pour l'apéro
ses feuilletés salés

Pour le repas
ses pains décorés, ses pains en forme d'animaux

Pour le Café
ses petits fours

16, Pl. du Bourg-de-Four - 1204 Genève

022/ 20 46 92

Les céramiques de



Atelier

281, rue de Bernex 1233 Bernex Tél. 57 14 37

Boutique Arpot

11, rue de l'Hôtel-de-Ville 1204 Genève Tél. 28 47 18

2 jours à Paris: TGV + Hôtel

Fr. 147.-

AGENCE AST

16, rue des Chaudronniers



L'agence est ouverte:
du mardi au vendredi
de 13 h. à 17 h 45
Tél. 022/ 29 29 44

BURGENER

atelier d'encadrement d'art · vitraux
entreprise de vitrerie, stores, miroiterie

11, rue de l'hôtel de ville
1204 Genève · tél. 20 42 70

atelier: 21, rue prévost-martin · 1205 Genève



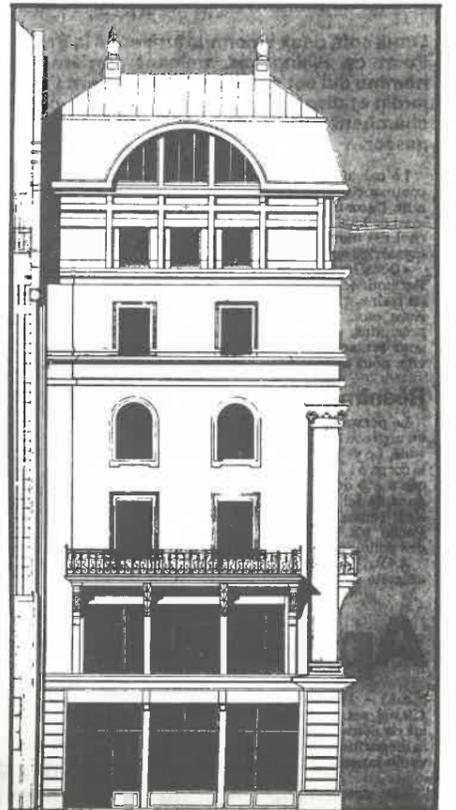
Sélection de jouets

10, Etienne-Dumont · Téléphone 20 40 47

JOURNAL DES HABITANTS
DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHCVV)

34

Maison «KOHLER»



Plan de la surélévation projetée, vue depuis Longemalle.

Rime avec «COLERE»

NUMÉRO 34 - DECEMBRE 1987 - Paraît 5 fois par an

Editeurs responsables: Pierre-Yves JORNOD, Alain GALLET, Roman JUON - Tél. 20 66 93
Régie publicitaire: Affiche 2000 - Téléphone 52 31 13 Tirage: 6000 exemplaires

Editorial

Place Sturm et Avenir du Quartier

Plus de 250 réponses à notre consultation sur la place Sturm, c'est à la foi peu et beaucoup. S'il s'était agi de contraindre la Ville à abandonner son projet sous la pression des habitants, le coup serait raté. Mais, ainsi que nous vous l'annonçons, nous voulions alerter les autorités, leur faire connaître les sentiments des premiers concernés, et permettre à ceux-ci de s'exprimer en dehors de toute contrainte. Nous n'avons donc fait ni campagne d'affichage, ni démarchage au porte-à-porte. Ni référendum, ni pétition, cette consultation se voulait un sondage.

260 personnes ont pris la peine de se faire une opinion sur un dossier controversé. A travers leurs réponses se dessinent très nettement les préoccupations des habitants du quartier (les bulletins proviennent de toute la Vieille Ville): respecter un équilibre entre les diverses activités qui s'y déroulent, créer des logements mais pas

à n'importe quel prix, sauvegarder une qualité de la vie qui souffre de trop nombreuses agressions. L'AHCVV y trouve un encouragement à poursuivre son combat. Elle n'est pas don Quichotte, car ses moulins sont bien réels. Lutter pour un urbanisme cohérent, s'efforcer de desserrer l'étau que font peser sur le Centre Ville certains milieux économiques plus soucieux de rentabilité à court terme que de l'intérêt général (voir par exemple Confédération Centre), ce ne sont pas des chimères. Ce combat est loin d'être gagné. Chaque mois nous apporte son lot de mauvaises nouvelles. Les projets immobiliers au 17 Candolle et à la rue du Rhône dont nous vous parlons dans ces pages en sont des exemples. Mais il y a aussi les bonnes surprises: l'extension des zones piétonnes, la création de logements de 6 pièces par la Ville. Et votre soutien manifesté par le succès de la consultation Sturm.

BAL DE L'ESCALADE

Samedi 12 Décembre - Bistrot dès 20 heures
Bal gratuit dès 21 heures 30
Sous l'ancien Arsenal («Aux Canons»)

Andrienne SUTTER
4, rue St-Victor
1206 GENEVE

1206 GENEVE
RUE SAINT-VICTOR, 4
D'ADRESSE: A.H.C.V.V.
POUR CHANGEMENT
J-A 1200 GE 3

BULLETIN D'ADHÉSION À L'A.H.C.V.V.

Je désire devenir membre de l'Association des Habitants du Centre et Vieille-Ville: (Cotisation annuelle Fr. 20.-)

Nom: _____

Adresse: _____

Bulletin à renvoyer à l'A.H.C.V.V.
Rue St Victor 4, 1206 Genève

BLANCHISSERIE TEINTURERIE M. et Mme G. Mori

repassage à la main - livraison à domicile
travail artisanal

Tranchées - Net

3, rue Charles-Bonnet

(près de Petit Palais)

Tél. 47 35 72

Ouvert de 8 à 18 h 30

L'hiver sur Bour-de-Four

Le dernier numéro de «ELLE» décrit la place selon ces termes: «La Vieille Ville orchestre le désordre de ses rues depuis la Place du Bourg-de-Four (sic), intime, à peine troublée par les joueurs d'échecs». Voilà donc notre initiative sautant par dessus les frontières. Ce n'est tout de même pas ça qui nous a décidé à laisser le jeu d'échecs, ni le fait qu'on puisse, l'hiver venu, pousser les pièces avec les pieds, les mains bien au chaud dans les poches... Pour que l'animation naissante de cet été ne retombe pas, à notre initiative, un marchand de marrons a pu installer son échoppe. Nous lui souhaitons BIENVENUE, et, entre les courants d'air, les voitures, les gens trop pressés, nous espérons qu'il contribuera à faire du Bourg-de-Four un lieu de rendez-vous.

Puisque Noël approche, l'AHCVV réserve aux habitants (enfants-parents confondus) un **grand concours de décoration de sapins, de Noël bien sûr**; pour ne pas dévoiler le secret, remarquez seulement le «s» à la fin du mot sapins. ■



Dans un cadre résolument optimiste qui tranche avec la sagesse un peu froide de nos vieilles pierres, le restaurant Spaghetti Factory invite à la dégustation... de spaghettis. Unique, cet endroit où la garniture constitue l'attrait essentiel du plat. Tous les goûts sont associés, de l'habituelle bolognese au blanc de poularde. Les prix sont plus que raisonnables et la cuisine savoureuse, mais sans prétention.

On y est bien, on y reste, on y revient, jeunes et moins jeunes, avant ou après une sortie en ville. Un état d'esprit, qui n'a rien à voir avec les fast-foot, qui fait de la différence des goûts son mot d'ordre.

Un bar aussi, salon de thé à ses heures et point de rencontre au pied de la rue de la Fontaine. Au dehors, le manège pour enfants distille sa musique nostalgique. Clin d'œil pour un restaurant qui s'insère parfaitement à l'architecture et l'esprit de la Vieille Ville, qui a ses habitués et incite à la promenade. Un environnement respecté, lieu d'animation pour les Habitants un commerce enfin qui vit dans et avec la Vieille Ville.

Demain, je ne viendrai pas seul, parce que, demain et durant tout l'hiver, dès six personnes, les spaghettis seront servis à discrétion! Alors, entre deux banquets de fin d'année, pourquoi pas?

Zone piétonne des Rues Basses

Malgré son rejet par le Conseil municipal, notre initiative pour l'extension des zones piétonnes a contribué à sensibiliser les autorités à la nécessité de concevoir la circulation au pied de la colline comme un tout. Ainsi, à l'approche de la fin des travaux de la Gaine technique, le Département de Justice et Police soumet ces jours à l'enquête publique un plan visant à étendre la zone piétonne existante. Il s'agirait de la prolonger jusqu'au carrefour rue de Rive/rue d'Italie, de fermer totalement les tronçons inférieurs des rues Verdaine et de la Fontaine, entre la rue du Vieux-Colège et la rue de Rive, de rendre aux piétons la place Longemalle et les rues Céard et Neuve-du-Molard, enfin de transformer les rues du Port, du Prince et de la Tour-Maitresse en voies sans issue, ouvertes principalement aux livreurs et aux clients des commerces du Centre Ville devant charger un colis. Jusqu'au 15 décembre, on ne peut parler d'un projet définitif, puisque la procédure de consultation a justement pour but de permettre à chacun de faire des observations. Pour l'AHCVV, le plan proposé constitue le minimum nécessaire pour que l'ensemble piétonner des Rues Basses acquière enfin un caractère global, agréable, où il fasse bon flâner. Il permet également d'assurer aux Transports publics, dont c'est un des axes principaux, les moyens d'assurer leur mission; il répond aux exigences de l'Ordonnance fédérale pour la Protection de l'Air en restreignant le trafic dans un secteur trop pollué, ainsi qu'en font foi les prélèvements effectués quotidiennement en la station de l'Île. ■

Activités de l'AHCVV 1987/88

C'est avec émotion que l'AHCVV a pris note de la démission de sa présidente Andrienne SOUTTER, qui souhaite avoir le temps d'assumer pleinement sa nouvelle charge de conseillère municipale, mais qui restera membre du comité. L'AHCVV tient à la remercier publiquement pour le temps et l'énergie qu'elle a dépensés dans l'exercice de la présidence, et qui ont permis à l'association de poursuivre sa tâche avec succès dans des domaines toujours plus variés. Une autre démission a touché le comité: Christian LAMBERT, membre actif, rédacteur du journal, a dû quitter provisoirement le quartier dans l'attente que l'immeuble où il habitait soit transformé. Nous espérons le revoir bientôt.

NOS PROJETS POUR 1987/88:

1) Circulation:

- Nous essaierons d'obtenir au plus vite la mise en place de la 3e boucle de circulation dans la Vieille Ville. En effet, si les deux premières boucles ont amélioré la situation pour tout l'ouest de la colline, les habitants autour de la Cathédrale, vers la Pélisserie et jusqu'à la Tertasse en ont pâti: le trafic y a semble-t-il augmenté.
- En rapport avec les commerçants qui le souhaitent, nous essaierons de faire entendre notre voix auprès des autorités municipales pour l'aménagement définitif du Bourg-de-Four (nous avons demandé - et obtenu - la création d'un groupe de travail où tous les milieux intéressés, dont l'AHCVV, seront représentés).
- Enfin, à défaut de pouvoir obtenir une zone piétonne dans la Haute-Ville, nous étudierons la possibilité d'en faire une zone résidentielle dont le trafic serait limité la journée par les boucles et interdit la nuit aux non-résidents (on reparle du macaron!).

2) Logement:

- Alhambra: Divers recours ont été déposés (entre autres par des membres de l'AHCVV) devant le Tribunal fédéral contre l'initiative «de Toledo». La situation pourrait bouger dès l'année prochaine et nous essaierons d'obtenir un maximum de logement, si possible «social».
- Nous continuerons à suivre le dossier Migros-Rive, ainsi que tous les cas qui apparaissent presque chaque mois dans ce domaine. Le département des travaux publics va dans l'ensemble dans le sens que nous souhaitons, mais trop souvent, par le biais d'échanges (contre une autorisation de cons-

truire des bureaux au centre, les promoteurs promettent du logement social à la périphérie), les autorisations de construire délivrées contribuent à vider notre quartier de ses habitants, en parfaite contradiction avec les Plans d'utilisation du sol qui devraient bientôt être applicables. Nous serons alors mieux armés pour défendre le maintien, et le retour, du logement en ville.

3) Animation:

- Nous avons le projet de modifier fondamentalement l'organisation de la fête annuelle dès 1988. A la suite de la dernière fête dont le caractère «villageois» était évident au moins jusque vers 22 heures, nous pensons commencer la fête le vendredi soir par une fête de quartier réunissant les habitants autour d'un repas simple (tartes, soupe, etc). Le samedi serait comme d'habitude plus dansant et ouvert à tous; enfin, le dimanche matin, l'AHCVV pourrait inviter les habitants à partager café et croissants.
- Nous participons d'autre part à un projet d'animation culturelle pour le mois de juillet 1988 qui, sur le thème «l'homme et la ville», associerait musiciens, cinéphiles, acteurs, sculpteurs, etc dans un festival se déroulant dans toute la Vieille Ville.

4) Vie de l'AHCVV:

Riche de 330 membres, animée par un comité de 18 membres fort actifs, soutenue au Conseil municipal par 3 membres de son comité, l'AHCVV est de plus en plus engagée et écoutée. Mais elle pourrait être encore plus représentative de la Vieille Ville et du Centre si tous ceux qui partagent ses préoccupations y adhéraient. Rappelons d'ailleurs que seuls sont membres ceux qui paient leur cotisation annuelle: recevoir le journal ne signifie pas qu'on soit membre, comme beaucoup le croient.

Le comité de l'AHCVV pour l'année 1987/88 se compose ainsi:

Pierre-Yves JORNOD	Président
Alain GALLET	Vice-Président
Madeleine ROUILLER	Trésorière
Eric MAY	Vérificateur des comptes
Simone GAUTHIER	Archiviste
Marie-Françoise BARDE	Membre du comité
Jean-Daniel CANDAU	"
Nicolas DEBONNEVILLE	"
Marion JANJIC	"
Roman JUON	"
Benoît LARGER	"
Cyrus MECHKAT	"
Thérèse MEDA	"
Huck SCARRY	"
Andrienne SOUTTER	"
Marie-France SPIELMANN	"
Brigitte VAUCLAIR	"
Alexandre WISARD	"

Le Vol de la Vespa

A la Place de la Madeleine, il y a un carrousel. Et quand le carrousel tourne, il y a le rire des enfants.

Sur le carrousel, il y a un panneau. Il y a un panneau parce qu'il y avait une Vespa, jaune.

Trou dans la toile, une nuit, pincés, boulons, tenailles.

Il y a des voleurs parce qu'il n'y a

plus de gratuité. Tout s'achète, tout se vend, tout se vole.

Et le rire des enfants s'envole.

Toute personne qui aurait vu une trace de la Vespa jaune peut en informer directement le propriétaire du carrousel, ou l'un des rédacteurs du journal. Une récompense de 100.- francs est promise. ■



NOUVEAU AU CENTRE VILLE DE GENÈVE LASER PHOTOCOPIES COULEURS

FORMAT A4/A3 PAPIER NORMAL - AGRANDISSEMENTS OU RÉDUCTIONS DE 50% à 400%
MEILLEUR SERVICE QUALITÉ - DÉLAI - PRIX

OUVERT de 8 h. à 18 h 15 (NON STOP) - TEX FMW S.A. - 1, place Saint-Gervais - Tél. 31 66 81 - 32 67 04

Spaghetti

FACTORY

FACTORY

Restaurant-Bar
13, rue de la Fontaine
Tel. 022/28 61 00

Ouvert dimanche à jeudi jusqu'à 01h00. Ouvert vendredi et samedi jusqu'à 02h00.

Cuisine chaude à toute heure.



SUD 14 janvier - 6 février

HALLESUDDEUXESPACESHALLESUDDEUX

Consultation Place Sturm

«Que les Archives aient besoin d'une maison, cela va de soi, mais on peut les placer ailleurs. Quant aux 2600 m² de bureaux et de commerces, ce n'est pas leur place. Et quant aux places de parking, qu'on les mette à la périphérie. D'ailleurs cela créerait une agitation supplémentaire, un vrai touillon dans le quartier. Tout cela est mal pensé».

Une réflexion tirée du courrier que vous avez été nombreux à nous envoyer suite au lancement de notre consultation Sturm. Cette phrase résume bien le résultat de notre enquête. 260 personnes ont pris la peine d'étudier les trois variantes entre lesquelles nous vous demandions de choisir, puis de renvoyer dans les temps leur bulletin de vote. Et vous avez été nombreux à y joindre des remarques, ou à saluer notre initiative. Nous vous en remercions.

LES RESULTATS:

Variante 1: le projet officiel n'a de loin pas convaincu nos lecteurs:

OUI: 6 NON: 162

Variante 2: le contre-projet de l'AHCVV a presque obtenu l'égalité entre les opinions favorables et défavorables:

OUI: 82 NON: 103

Variante 3: le maintien de la zone verte est manifestement l'option qui correspond le mieux à la population de l'arrondissement Cité-Rive:

OUI: 188 NON: 38

COMMENTAIRE: Le comité de l'AHCVV est satisfait de la clarté avec laquelle vous avez tenu à défendre le maintien en zone verte. Le projet officiel de déclassement en faveur d'un complexe imposant regroupant l'Hôtel des Archives, un parking, des bureaux et commerces et des logements ne pourra se faire que contre la volonté de la quasi unanimité des premiers concernés: les habitants. Quant au contre-projet que nous soumettions à vos suffrages, son but était de vous permettre d'exprimer votre opinion en dehors de tout manichéisme. Vous avez été plusieurs à voter oui au maintien en zone de verdure, puis à ajouter un oui à ce contre-projet en soulignant que ce dernier aurait votre préférence si vraiment il était impossible de s'opposer au déclassement de l'actuelle zone verte. C'est aussi pour cette raison que nous l'avions concocté. Si les autorités décidaient, acte sans précédent, de déclasser la place Sturm pour offrir cet espace aux bâtisseurs, ils nous semblaient – et nous le pensons encore – important de pouvoir faire une proposition qui exclue que l'on défigure cet accès à la Vieille Ville par un projet sans nuance, gigantesque, générateur d'un trafic automobile accru, et où la place dévolue aux logements ferait figure d'alibi pour faire accepter l'ensemble. Nous aimerions encore vous laisser la parole en citant deux passages de votre courrier significatifs de vos réactions:

«La Place Sturm? Un endroit assez large, aéré, où au début de ce siècle, vers 1905-1910, on a planté une tren-

Christlich-Soziale der Schweiz
Chrétienne-Sociale Suisse
Christiano-Sociale Svizzera



CSS

Versicherung Assurance Assicurazione

1 million d'assurés

Votre santé à sa juste valeur

16, rue des Chaudronniers - 1204 Genève - Téléphone 20 50 47

taine d'érables qui ont prospéré et qui font une élégante bordure verte sur cette place, donnant une impression de calme et d'apaisement dans cette partie de la ville».

«Il est impensable de vouloir édifier d'immenses immeubles avec parking souterrain qui permettrait l'entrée et la sortie journalières de centaines de voitures dans ce beau quartier. Les parkings ont leur place à la périphérie de notre ville».

ET MAINTENANT?

Ainsi que nous vous l'avions promis, les résultats de ce sondage seront communiqués au public par voie de presse, et remis aux autorités concernées, dans l'espoir qu'elles les verseront au dossier et en tiendront compte dans l'élaboration d'éventuelles nouvelles études (le projet officiel ayant été refusé par le département des Travaux publics). Si la zone verte était maintenue, nous pensons que l'on pourrait la rendre attrayante en supprimant le goudron qui coiffe la butte, en créant un cheminement piétonnier qui relierait le quartier des Tranchées à la promenade de l'Observatoire, et en offrant par exemple la possibilité aux nombreux musées voisins (et d'abord les deux grands: Art et Histoire et Histoire naturelle) d'utiliser l'espace pour y présenter certaines de leurs collections. Enfin, la proposition que nous avons faite de supprimer la voie de circulation qui sépare la place Sturm du triangle Guyennot semble avoir séduit beaucoup d'entre vous. Tout aménagement définitif devrait tenir compte de cette possibilité. ■

* * *

L'AHCVV
SOUHAITE AUX
HABITANTS DU QUARTIER
BONNE FÊTE DE FIN
D'ANNÉE

* * *

Chemin des Ecoliers

Ecoles Saint-Antoine et Ferdinand-Hodler, Collège Calvin, de nombreuses institutions privées, quelques crèches ou jardins d'enfant. Eh oui! Quantité d'enfants de la Vieille Ville sont en âge d'aller à l'école. C'est là que le bât blesse: dans un quartier sillonné par plusieurs axes routiers dangereux, manquant de passages de sécurité, beaucoup de parents hésitent à laisser leurs petits aller seuls à l'école. Comment y remédier? Nous allons lancer, en collaboration avec les enseignants et les associations de parents, une grande enquête pour repérer les points noirs où le trafic automobile fait une dangereuse concurrence aux déplacements des écoliers. Nous transmettrons alors aux autorités un plan recensant les mesures susceptibles d'accroître la sécurité. Passages de sécurité, feux rouges, patrouilles scolaires, élargissement des trottoirs, voire même ouverture de certains immeubles traversant, les solutions ne manquent pas.

Manifestation Rue du Rhône

Plusieurs dizaines de jeunes ont manifesté à mi-novembre devant les immeubles 106 à 112 rue du Rhône, pour s'indigner devant le fait que tant d'appartements soient depuis si longtemps laissés sans locataires. Ils s'élevaient contre les nombreux changements de propriétaires auxquels on assiste depuis 4 ans et qui ont pour seul effet d'augmenter fictivement la valeur de l'ensemble et donc le prix des futurs appartements.

L'AHCVV s'est déjà plusieurs fois préoccupée de ce dossier. Dans le Journal no 24 de décembre 1985, après avoir rappelé que les locataires avaient été déplacés dans d'autres quartiers depuis 1983 pour permettre le début imminent de travaux de rénovation et d'aménagement, nous écrivions déjà: «Laissera-t-on se dégrader davantage des immeubles où l'on pourrait faire un grand nombre d'appartements familiaux? Attend-on que l'état précaire de bâtiments non entretenus n'oblige à les démolir tout à fait?».

La manifestation n'a eu qu'un seul résultat concret: la semaine suivante les maçons étaient à pied d'œuvre. Pour faire une rénovation légère? Non! Pour murer les fenêtres du premier étage! (voir photos). Voilà ce qu'on appelle une prise en compte des besoins de la population. Devant cet état de fait, l'AHCVV est écœurée. Elle soutiendra donc toute initiative qui permettrait d'aboutir rapidement à une rénovation légère.

Au-delà du cas particulier, ne serait-il pas possible aux tribunaux chargés de se prononcer sur l'expulsion de locataires avant des travaux d'interdire tout départ tant qu'aucune autorisation de construire définitive n'a été délivrée? Cela serait bénéfique et pourrait par exemple s'appliquer aux locataires de l'ensemble Migros-Rive qui devraient tous être loin d'ici une année, alors que le premier coup de pioche – si le projet se réalise – ne sera vraisemblablement pas donné avant plusieurs années. ■



Mme Marie-Madeleine VELTEN
a le plaisir de vous annoncer
l'ouverture de son cabinet
de

PHYSIOTHERAPIE

11, rue Toepffer - 1204 Genève
Tél. 47 47 93

A CHACUN SES AMBITIONS D'ETUDES

Pour moi il n'y
a qu'une seule
adresse:

Ecole
de Secrétariat
Genève

- Speedwriting School of Geneva -

Bd des Tranchées - 20 rue Sturm
Tél. (022) 47 36 30

Schott
encadreur

2, rue Calvin · 1204 Genève
Téléphone 21 00 50

Fouchault l'Opticien



lunettes jean lafont

5, RUE DU VIEUX-COLLÈGE
1204 GENEVE
TÉLÉPHONE (022) 28 22 11



Tissus de Provence
Ameublements
Décoration - Cadeaux

16, rue Etienne-Dumont
Téléphone 20 64 33

Sécurité au volant - Un repas sans alcool.

Un coin tranquille au centre de la ville.

Taverne de la Madeleine

Cuisine familiale - Filets de perches frais - Pâtisserie maison

20, rue toutes-Ames

Salle de sociétés

Tél. (022) 28 40 32

17, Candolle

Quand pourra-t-on fêter le retour de locataires en Ville? A l'heure où les Plans d'utilisation du sol qui devraient le permettre sont mis à l'enquête publique, on voit resurgir un vieux serpent de mer avec l'immeuble 17, Candolle. En 1983, un premier projet visant à en changer l'affectation avait échoué devant le Tribunal administratif. Depuis lors, les derniers locataires ont été chassés à l'été 1983, puis en 1986 un nouveau projet a été déposé auprès du Département des Travaux Publics. Faisant preuve d'une grande constance, les promoteurs demandaient à nouveau un changement d'affectation, pour en faire un immeuble de bureau (relié à la banque voisine). Nous avons alors écrit au DTP pour demander que cette autorisation ne soit pas accordée. Elle supposerait en effet une dérogation à la loi sur les transformations d'immeubles, dérogation que rien ne justifie. Aujourd'hui, l'autorisation vient d'être délivrée, sous prétexte que les promoteurs ont promis, en échange, de

construire du logement social dans un quartier voisin. Nous ne pouvons accepter un tel compromis. Genève manque de logements, certes, mais il ne faut pas pour autant accepter de vider le Centre de ses derniers habitants. Ce serait contraire à la politique défendue publiquement par les autorités, générateur de trafic supplémentaire (plus on sépare habitat et lieu de travail, plus on impose de déplacements quotidiens) et cela contribuerait à accroître le niveau général des prix des terrains et donc des loyers au Centre Ville. On peut comprendre le souci de M. Grobet, mais à trop vouloir faire de compromis on dénature les lois. Récemment, un promoteur a envoyé une circulaire à tous les architectes de Genève, leur expliquant qu'il souhaitait obtenir une autorisation du DTP pour un immeuble commercial en Ville, et qu'il recherchait donc un terrain à la périphérie pour construire du logement, afin d'obtenir pas un compromis une dérogation du DTP. D'exception, le procédé devient la règle. ■

Conseil municipal

Plusieurs motions récemment déposées au Conseil municipal nous concernent directement, ou nous donnent des idées pour l'avenir du quartier:

RUE DES BELLES-FILLES?

Les conseillers municipaux Hämmerli, Pilly et Hiler demandent par voie de motion que le tronçon de la rue de la Fontaine compris entre la rue du Vieux-Collège et la rue de Rive soit rebaptisé rue du Paradis vu la disparition, depuis longtemps, de la rue qui portait ce nom au siècle dernier. Bravo. Et voilà qui nous donne envie de faire la même demande pour la rue des Belles-Filles, pauvrement renommée Etienne-Dumont. Qu'en pensez-vous?

LOGEMENTS POUR FAMILLES

Un vrai feuilleton que l'histoire de cette motion déposée par les conseillers municipaux M-F Spielmann, A. Winiger-Gobet, A. Soutter, A. Wisard et A. Chauffat et qui demande que le Conseil administratif prévoie un ou deux appartements de 6 pièces dans les futurs bâtiments de la ville à la Tour-de-Boël. A l'origine: l'AHCVV qui s'efforçait depuis plusieurs mois d'obtenir une telle décision. Nous en avons parlé à Mme J. Burnand, qui y était favorable, puis à M. Champion, adjoint de M. Haegi et responsable de la Gérance immobilière de la Ville de

Genève, qui doutait de la nécessité d'une telle mesure. Mme Burnand nous avait par la suite confirmé que les services de M. Haegi, seuls responsables d'un tel choix, s'y opposaient. Nous en avons donc parlé à ceux des membres de notre comité que la population genevoise a élus au Conseil municipal. De là cette motion. L'histoire ne s'arrête cependant pas là: lors de la discussion de la motion, ce n'est pas sans surprise que ses auteurs ont entendu M. Haegi assurer que la construction d'un 6 pièces dans ce bâtiment était prévue depuis longtemps. Nous sommes heureux de l'apprendre, mais ce n'est pas sans quelque perplexité que nous repensons aux fermes dénégations de l'adjoint direct de M. Haegi il y a trois mois à peine. Etait-il mal informé, ou M. Haegi a-t-il soudain changé d'avis?

«UNE FORTUNE A LA POUBELLE»

Vu la quantité énorme de déchets organiques compostables dans nos poubelles, et la surcharge de l'usine d'incinération des Cheneviers, A. Soutter, A. Winiger-Gobet et D. Hausser demandent au Conseil administratif d'organiser le ramassage et le compostage des déchets organiques en Ville de Genève. Nous soutenons cette action et sommes disposés à aider à sa mise en place éventuelle dans notre secteur. ■

LES COMMERCANTS DE LA HALLE DE RIVE VOUS SOUHAITENT DE BONNES FÊTES

<p>Fromagerie M. et G. Bruand Spécialiste de fromage suisse Tél. 36 93 50</p>	<p>Connaissez-vous la Halle de Rive? Certainement oui, mais peu nombreux sont ceux qui la découvrent autrement que par leurs achats quotidiens. Voici donc de quoi parfaire nos connaissances. Brève histoire: Le 13 juillet 1872 la Société de la Halle aux grains et Magasins Généraux avait acquis de l'Etat de Genève un terrain compris entre le bâtiment de l'entrepôt de la rue Pierre Fatio, la place du Cours de Rive et le Boulevard Helvétique. Elle a construit sur ce terrain une halle ainsi que plusieurs maisons. Le 21 août 1877, ladite Société vendit le bâtiment de la Halle à la Ville de Genève, qui décida la transformation. Aucun fait saillant n'est à relever jusqu'en 1960, date à laquelle, on procéda à la démolition de l'ancien Port Franc contigu à la Halle. Le Conseil administratif prit alors la décision de transférer provisoirement la Halle de Rive au Pré l'Evêque. En novembre de la même année, le projet de construction était adopté et les travaux entrepris. Le bâtiment provisoire fut mis en exploitation le 15 mars 1961 et l'inauguration officielle eut lieu quelques jours plus tard. Dans l'intervalle, le 30 mai 1960, le Conseil administratif avait décidé de reconstruire la Halle de Rive sur son ancien emplacement et des architectes furent chargés de présenter un projet, soumis à l'administration en octobre suivant. Sur proposition du Conseil administratif, Le Conseil municipal vota, le</p>	<p>19 février 1963, un crédit de 5 millions de francs pour la construction. La surchauffe et divers éléments ralentirent quelque peu le travail de l'entrepreneur chargé du gros œuvre et ce n'est que dans le courant de l'été 1966 que celui-ci put être terminé. L'aménagement intérieur des deux immeubles contigus retarda à son tour les travaux et celui de la Halle commença au printemps 1968. Architectes et entrepreneurs redoublèrent d'efforts et, bien qu'ils dussent tenir compte de la diversité des commerces à installer et des désirs des futurs usagers, ils parvinrent en quelques mois au résultat que nous connaissons aujourd'hui. Aujourd'hui. La Halle de Rive est un ensemble commercial riche de 26 commerces diversifiés qui offrent une gamme complète de produits: le repas de A à Z acheté en un seul lieu. Rendez-vous quotidien de nombreux habitués, effervescente les jours de marché, la Halle reste fidèle à son histoire: elle se veut une association de marchés couverts et permanents gérés par des entreprises familiales. Partiellement soutenue par la Ville, elle est un service public autant que commercial. Lieu de communication et d'achats, vitrine des produits les plus divers, il en émane quelque chose d'intime malgré la taille du bâtiment: ici, tout le monde se connaît, acheteurs, commerçants se retrouvent avec plaisir à intervalles réguliers. Un endroit nécessaire à notre ville. ■</p>	<p>Estévez Frères R. et A. Spécialité de volailles de Bresse Foie gras Tél. 35 82 34</p>
<p>Volailles A. Tripet Dindes, oies, etc. Tél. 36 91 33</p>		<p>Boucherie-Charcuterie G. Fragnière Spécialité Gigots d'agneau Pré-salés Pâtés en croute Tél. 35 35 95</p>	
<p>Boucherie Chevaline R. Petten Halle de Rive Tél. 36 83 44</p>		<p>Magne Traiteur Réception - cocktail Spécialités foies gras du Périgord Tél. 36 33 70</p>	
<p>Pdts. laitiers J. Wagnon - R. Piccioni Maison fondée en 1898 Tél. 36 68 85</p>		<p>Charcuterie-Traiteur Bulliard Nos Foies gras crus et cuits Tél. 35 66 87</p>	
<p>A. Senziani Pâtes fraîches, charcuterie Tél. 36 08 70</p>		<p>F. et M-P. Ros Produits d'Espagne-Portugal et divers Tél. 35 66 87</p>	
<p>Commestibles C. Diserens A. Stockli Crevettes, Langoustes... Tél. 36 67 86</p>		<p>Buvette de la Halle de Rive M. Iseli Tél. 36 48 76</p>	
<p>Boucherie H. Chiodoni et Fils Tél. 36 74 25 ou 35 85 83</p>	<p>Boucherie Charcuterie G. Bourgeois Tél. 35 64 37</p>	<p>Bourqui - Spécialiste fruits et légumes Tél. 36 86 77</p>	<p>Boulangerie - Pâtisserie J-C. Ruckstuhl Tél. 36 59 67</p>
<p>Spécialités italiennes A. Cavalieri Truffes blanches d'Alba Tél. 36 71 62</p>	<p>Commestibles F. Drago Assortiment Marées et lacs Tél. 36 63 55</p>	<p>Charcuterie Hurst Spécialités Andouillettes, longeoles saucissons truffés Tél. 35 02 11</p>	<p>Boucherie - Charcuterie Daniel Decré Spécialités vaudoises Tél. 36 79 85</p>
<p>Produits laitiers M. Pillonel Service Restaurants Tél. 36 71 31</p>	<p>Volailles - Rappelli et Ferretti Spécial. dindes, oies, cailles désossées et farcies. Volailles de Bresse Tél. 36 72 54</p>	<p>Poissonnerie D. Carrisi Poissons du Lac et Marées Fruits de mer Tél. 36 36 07</p>	<p>J. et J-C. Périllard Votre fleuriste - Halle de Rive Ouvert sans interruption Tél. 86 25 72</p>